

Honoraires de Location TTC

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 Juillet 1989	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Locataire
Entremise et négociation	60€ TTC	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	7,00€ TTC/m ² de surface habitable	7,00€ TTC/m ² de surface habitable
État des lieux location vide	3,00€ TTC/m ² de surface habitable	3,00€ TTC/m ² de surface habitable
Inventaire pour les bien meublés inf à 50m ²	60€ TTC	
Inventaire pour les bien meublés entre 50m ² et 150m ²	120€ TTC	
Inventaire pour les bien meublés sup à 150m ²	240€ TTC	

Honoraires de Gestion TTC

Prestations de gestions	Honoraires TTC Bailleur
Gestion immobilière	7,50% TTC (de l'ensemble des encaissements)
Assurance GLI	2,15% TTC (Montants du loyer, des charges et des régulations de charges)
Montant Forfaitaire	5,00€ / mois

Frais annexes : 120€ TTC à la charge du demandeur.

La délivrance d'une note est obligatoire
- Grille tarifaire en vigueur à compter du 1^{er} Février 2025
- TVA en vigueur 20%

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables seront ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial